
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 21/1 (1994)

DOI: 10.11588/fr.1994.1.58848

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Sainte-Marie-au-Transtévère (la série est complétée par les Vaticani latini 1193 et 10999: cf. *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen âge – Temps modernes* 87, 1975, p. 398–407).

La disposition sur deux colonnes a provoqué des décalages entre les appels de note et les notes elles-mêmes: à la page 162, les textes placés sous les numéros 40–42 et 43–47 correspondent respectivement aux appels 45–47 et 40–44; p. 164, inverser le contenu des notes 100 et 101. Une lecture attentive révèle en outre quelques lapsus, qu'il serait utile de rectifier dans une seconde édition. La planche 19 reproduit le f. 265v (et non 257v). Le Ménologe de Basile II est appelé de façon bizarre aux p. 70, 73 et 90. La traduction habituelle de *Vitus* en français est Gui et non Vite (*passim*). Dans la légende de la planche 108, substituer le nom de Silvestre à celui d'Augustin. P. 163, n. 66, dans l'extrait des lignes 50–55, remplacer deux fois *uita* par *uitam*, d'après la pl. 11. Deux lapsus analogues ont déjà été relevés dans: *Analecta Bollandiana* 111 (1993) p. 231. Mais ce sont là des vétilles, qui ne diminuent en rien l'intérêt de l'ouvrage. On souhaiterait beaucoup de monographies de cette qualité sur les grands légendiers non cisterciens.

François DOLBEAU, Paris

Die Urkunden der deutschen Könige und Kaiser. Elfter Band, dritter Teil: Die Urkunden der Kaiserin Konstanze, herausgegeben von Theo KÖLZER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 1990, XXII–389 p. (*Monumenta Germaniae Historica. Diplomata regum et imperatorum Germaniae*, XIII/2).

La récénsion du présent volume nécessite un bref rappel des étapes successives d'élaboration du travail. En 1983, Kölzer avait en effet édité dans une autre grande collection de sources le corpus des actes de l'impératrice Constance (1195–1198) en prenant le parti de laisser de côté les actes établis conjointement par Constance et Henri VI¹. Il s'agissait au total de 66 documents véridiques, en y incluant l'unique lettre conservée (D 3) adressée en 1195 à Célestin III et parvenue jusqu'à nous par l'épistolaire de Thomas de Gaëte, ainsi que le texte du serment féodo-vassalique de 1198 (D 65) préparé par la chancellerie pontificale à l'instar de celui prêté par Tancrede en 1192. Des 64 diplômes de Constance proprement dits – privilèges et mandements –, 21 subsistent encore en original tandis que pour 10 documents, le fil de la tradition manuscrite est interrompu et que nous dépendons d'éditions plus ou moins anciennes et médiocres. Kölzer avait à l'époque recensé 73 *deperdita* et retenu, pour se conformer aux normes de la collection prévoyant une rubrique spéciale pour les *spuria moderna*, le texte – sans grand intérêt – d'une falsification d'érudit du XVII^e siècle. Par ses qualités, cette première édition des actes de Constance avait fait l'unanimité des récénsateurs. Il n'y a donc pas lieu de revenir plus longuement sur un travail dont les mérites sont reconnus depuis dix ans.

La même année, Kölzer publiait une remarquable étude conduite en parallèle avec l'édition et dans laquelle il examinait en détail les conditions de transmission des diplômes, la chancellerie de Constance et son personnel, les caractéristiques externes et internes des actes². En dépassant l'analyse purement diplomatique, il avait fort bien su en tirer parti pour déboucher sur une mise en perspective historique des institutions du royaume et de son organisation administrative, sur la politique religieuse de Constance, etc. Les modalités de passage de la monarchie normande à la domination souabe avaient été fort intelligemment étudiées à la lumière des données fournies par la production diplomatique. En bref, on disposait en 1983 grâce aux deux publications de Kölzer à la fois d'une excellente édition

1 Theo KÖLZER (éd.), *Constantiae imperatricis et reginae Siciliae diplomata (1195–1198)*, Köln–Wien (Böhlau) 1983, XIX–438 p. (*Codex diplomaticus regni Siciliae*, I/2).

2 ID., *Urkunden und Kanzlei der Kaiserin Konstanze, Königin von Sizilien (1195–1198)*, Köln–Wien (Böhlau) 1983, VIII–202 p. (*Beihefte zum Codex diplomaticus regni Siciliae*, 2).

critique des diplômes de Constance et d'une présentation très complète de leur intérêt diplomatique et historique.

La nouvelle édition des actes de Constance dans la série des *Diplomata regum et imperatorum Germaniae* ne peut cependant pas être tenue pour une simple reprise de l'édition de 1983. Ceci pour deux raisons principales.

1. En premier lieu, la mise des textes en conformité avec les normes d'édition des MGH a entraîné diverses modifications, peu importantes il est vrai. Les analyses, datations, numérotation des actes (sauf exceptions sur lesquelles nous reviendrons) sont demeurées les mêmes. Tradition textuelle (et sigles d'usage), éditions antérieures, régestes, références éventuelles aux fac-similés sont répétés quasiment à l'identique. De même pour le commentaire diplomatique et historique parfois développé qui précède l'édition de chaque diplôme, ainsi que pour l'apparat critique et l'annotation. Seules, par conséquent, quelques précisions mineures comme, par exemple, les dimensions des diplômes originaux, figurent dans l'édition de 1983 et n'ont pas été retenues dans la nouvelle édition. Il va aussi de soi qu'un léger travail de mise à jour a conduit à l'abandon de considérations obsolètes comme, par exemple, celles qui concernaient les témoins de la tradition qui gisaient vers 1980 dans les collections de la défunte DDR. La seule modification notable qui découle de la mise en conformité des textes édités aux normes des MGH concerne l'abandon de l'usage – cher à l'Istituto storico italiano et au *Codex diplomaticus* de Brühl – de matérialiser par des parenthèses la résolution des abréviations contenues dans les originaux. On ne peut que se réjouir de l'abandon d'un système qui n'a d'autre effet que de rendre la lecture des textes fastidieuse sans aucun profit puisque le lecteur dispose toujours, dans le cas précisément des originaux, des fac-similés qui permettent toute vérification éventuelle. On notera avec le même soulagement l'abandon de l'usage superfétatoire de subponctuer les lettres supposées »de lecture incertaine«. Pour le reste, il ne semble pas que l'éditeur ait eu à corriger autrement que sur des points très mineurs les textes établis en 1983. Bien que, naturellement, nous n'ayions pas procédé à un contrôle systématique, il nous semble que les corrections repérées ont été aussi justifiées qu'insignifiantes³.

2. Le travail d'adéquation aux normes d'édition des MGH a ainsi nécessité de minutieuses retouches. Là n'est pas l'important. L'apport essentiel de l'édition des MGH tient en effet au fait que l'éditeur a enfin pu, après 1983, prendre connaissance directe du groupe des diplômes originaux de Constance conservés dans la section S(icilia) de l'Archivo Ducal de Medinaceli à Séville et dont l'accès lui avait été refusé jusque-là. La moisson est importante puisqu'il s'agit au total de 7 documents (DD 10, 18, 24, 38, 45, 52, 53) qui avaient pu être repérés et sommairement analysés par C. Brühl lors d'une première et rapide exploration de l'Archivo Ducal dans les années 1970⁴. Il va de soi que, pour ce groupe, les notices et apparats critiques ont été corrigés et les textes dûment revus. Ajoutons que, si le soulagement intellectuel que confère le recours aux originaux enfin accessibles n'est pas à négliger, il n'en est résulté quant à la teneur des textes eux-mêmes aucune nouveauté vraiment importante par rapport à l'édition de 1983 fondée sur la seule tradition manuscrite extra-sévillane. Dans un cas unique, une correction majeure s'est imposée. Il s'est révélé en effet lorsque la consultation aisée des originaux a été possible, que le D 21 de l'édition de 1983, sur la foi d'une indication rapide de C. Brühl, avait été mal daté et mal analysé. Il s'agit non d'un diplôme de mars 1196 en faveur de S. Salvatore de Messine mais d'une confirmation – en très mauvais état de conservation – par Constance en mai 1196 d'une donation faite à une léproserie calabraise par l'archimandrite de S. Salvatore. Il en résulte que, si le nombre total des diplômes de Constance ne varie pas d'une

3 Un exemple: dans D 34, à la suite de C. A. Garufi, Kölzer en 1983 avait restitué ainsi une lacune de l'original (p. 123, ligne 5): *imperialis [pruden]tie*. Il propose plus justement aujourd'hui (1990, p. 108, ligne 32) de restituer: *imperialis [poten]tie*.

4 C. BRÜHL, Das Archiv der Stadt Messina in Sevilla, in: *Deutsches Archiv* 34 (1978) p. 560–566. Les diplômes de Constance (p. 564–565) y portent les nn. 16 à 21.

édition a l'autre, il existe du D 21 au D 24 une discordance entre les deux publications dont il convient d'être averti. On notera en outre la disparition dans les MGH de l'appendice consacré aux *spuria moderna* et la réduction de 74 à 71 du nombre des *deperdita* assurés.

Il convient, en conclusion, de redire tous les mérites de la double édition de Kölzer. Le fait qu'elle ait, dès le début, été programmée à la fois pour le *Codex diplomaticus regni Siciliae* et pour les MGH a permis de réduire au minimum l'«Umarbeitung» dont l'éditeur a dû assumer la charge nécessaire. Le facteur aléatoire constitué par l'ouverture tardive de l'Archivo Ducal de Medinaceli permet de considérer l'édition des MGH comme l'édition de référence ordinaire des diplômes de Constance, au terme d'un parcours où la ténacité allemande l'a finalement emporté sur le goût du «suspense» entretenu par les archivistes andalous de la Casa Ducal.

Pierre TOUBERT, Paris

Wolfgang STÜRNER, Friedrich II. Teil 1: Die Königsherrschaft in Sizilien und Deutschland 1194–1220, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 1992, 292 p. (Gestalten des Mittelalters und der Renaissance).

Était-il possible après la magistrale étude d'E. Kantorowicz de renouveler l'étude de la figure de l'empereur Frédéric II? Il y a bien eu, certes, des tentatives d'approcher la figure du souverain, mais sans aborder à fond la présentation de son règne, soit qu'un auteur se soit penché sur tel aspect de son action, soit qu'il ait privilégié l'idéologie qui semble dominer un des grands règnes de l'histoire médiévale. La prochaine commémoration de la naissance du souverain redonne vigueur aux biographies consacrées à Frédéric. L'ouvrage de W. Stürner, dont nous n'avons encore que la première partie, se situe parfaitement dans cette ambiance.

La structure de l'ouvrage n'offre rien de révolutionnaire. La coupure à 1220 s'impose parfaitement. La date du couronnement impérial à Rome est en effet un moment fondamental dans la vie et l'œuvre de Frédéric II. Dégagé désormais de la tutelle pontificale, il lui est loisible de se consacrer à l'édification du royaume idéal dont il rêve, mais son vœu de Croisade de 1215 (imprudent?) le lie; à la date de 1220, il est donc confronté à l'impératif de la Croisade au moment où il retrouve son royaume de Sicile, comme à la nécessité de remettre de l'ordre dans ses États avant de partir pour la Terre Sainte. En ce sens, W. Stürner a fort bien dégagé l'importance de la cérémonie romaine de novembre 1220. Même un auteur qui se veut en ce sens anti-conformiste comme D. Abulafia marque à cette date la fin de l'«enfance» de Frédéric (D. Abulafia, *Frederik II. A Medieval Emperor*, Londres 1988, chap. 3).

Le récit des événements qui jalonnent le cours de la vie et du règne de Frédéric II, tant en Sicile qu'en Allemagne est non moins classique et digne de l'érudition allemande. W. Stürner s'est adressé à toutes les chroniques, allemandes ou italiennes, pour suivre l'action du souverain. Cette patiente reconstitution mérite louange et par sa minutiosité permet de bien comprendre le déroulement de la carrière de Frédéric. Il résulte parfois d'une telle érudition une certaine lourdeur dans le récit et la composition des chapitres. Peut-être faut-il regretter une certaine incohérence entre les chapitres 3 et 4, où l'auteur présente dans un premier temps le combat pour la conquête de la couronne royale en Allemagne jusqu'en 1215 (chapitre 3), puis revient dans le chapitre suivant sur la consolidation des positions des Staufens en Allemagne à partir de 1212. N'était-il pas plus logique de mieux décrire les positions des Staufens entre 1212 et 1215 dans le chapitre 3 pour concentrer l'attention sur la consolidation de la situation de Frédéric en Allemagne, permettant après Bouvines le couronnement d'Aix la Chapelle en 1215? Une certaine confusion règne aussi dans le chapitre 4, où sont abordées la question de la régence de Constance, l'épouse du souverain depuis 1208, en Sicile, et le problème du départ en Croisade comme des relations entre Honorius III et Frédéric. Un découpage plus harmonieux se serait imposé, pour respecter mieux le déroulement chronologique et éviter les retours en arrière, méthode trop inspirée des flash back cinématographiques.